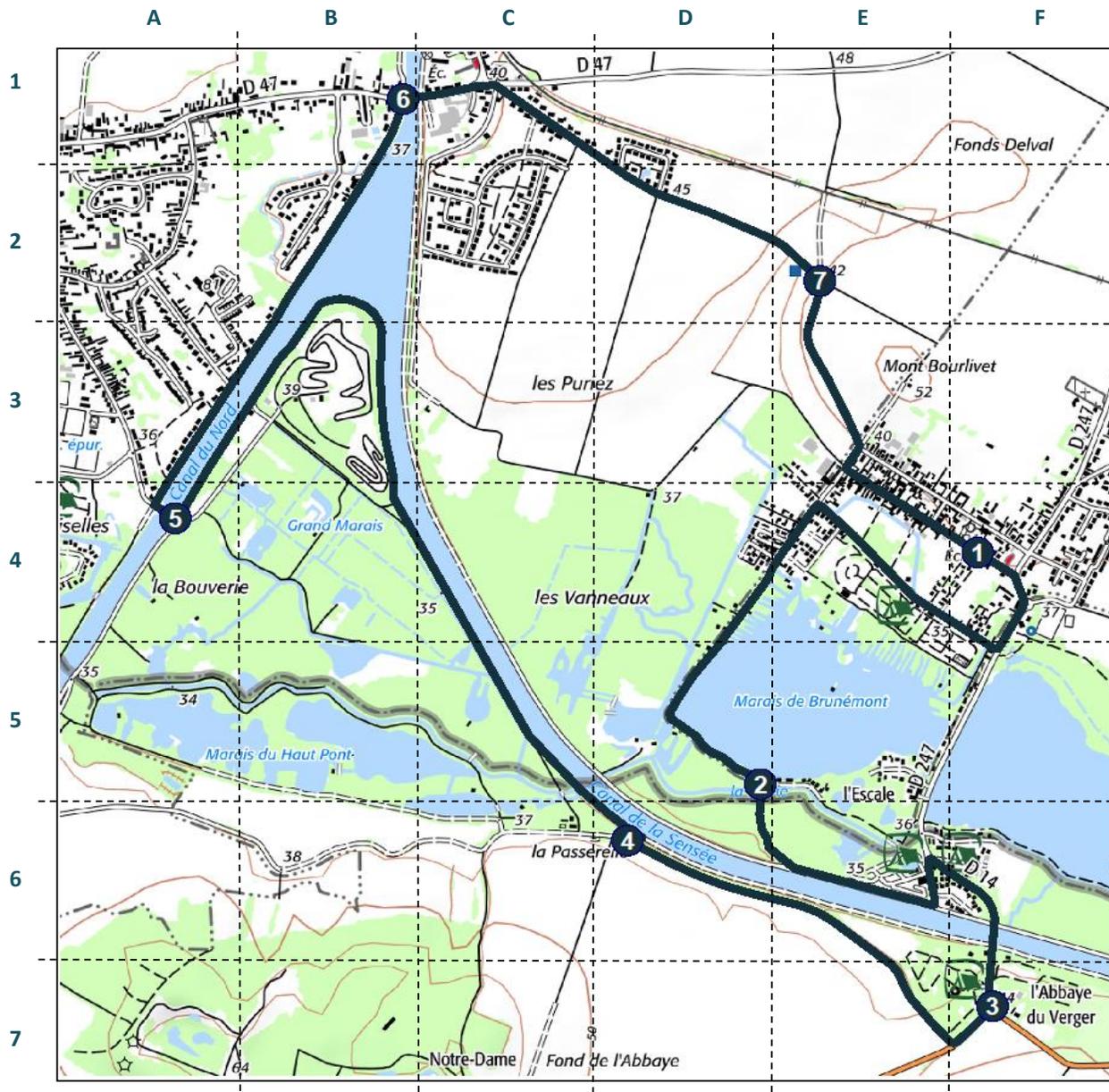


Circuit des Canaux

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : Mairie BRUNEMONT

1. Descendez la RD 247. Longez à droite les campings. Au bout de l'allée, tournez à gauche. Contournez le Marais de Brunémont. Points de vue sur le marais.
2. Après vous être éloigné du marais, à la fourche, poursuivez à droite. Suivez à gauche le canal et récupérez la RD 247. Empruntez le pont enjambant le canal de la Sensée.
3. Continuez vers Oisy-le-Verger, le long de la D 14, puis prenez à droite la petite route contournant l'ancienne abbaye cistercienne devenue camping. De l'abbaye, il ne reste qu'un pigeonnier du XVIIe s. (privé).
4. Un peu avant la maison de briques rouges, quittez la route par le petit chemin qui descend par les berges du canal.
5. Au pont Marquet, rejoignez l'autre rive du canal que vous suivez à droite. Longez la gare d'eau et passez la jonction du canal du Nord et du canal de la Sensée. Notez les flèches qui signalent aux péniches et aux bateaux de plaisance les grandes directions fluviales.
6. Franchissez le canal sur le pont. Au rond-point, prenez vers Bugnicourt puis tout de suite à droite la direction de Brunémont.
7. Suivez à droite la rue des Blancs-Moutons puis à gauche par la rue d'En-Bas, retrouvez la mairie.





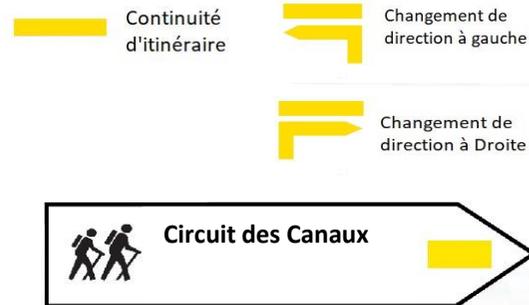
Circuit des Canaux

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : Mairie BRUNEMONT

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

Circuit facile à la confluence du canal du Nord et du canal de la Sensée. Les chemins de halage et ceux bordant les étangs assurent un cadre agréable et sécurisé pour le promeneur. Prudence toutefois le long des courtes portions de routes départementales. Meilleure période d'avril à septembre.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>